**Procès-verbal du Conseil d'établissement**
**École de l'Amitié / Saint-Jean-Baptiste**

**Séance ordinaire** **Le mercredi 1er décembre 2010**

Deuxième séance du Conseil d'établissement de l'École de l'Amitié pour l'année 2010-2011, tenue au salon du personnel, le 1er jour de décembre 2010.

**Présences**
Nancy Sirois, directrice
Michel Dubois, parent
Kim Laramée, enseignante
Valérie Fugère, parent
Guylaine Thivierge, parent
Lucie Durivage, parent
Tiana Labadie, enseignante
Marie-France Morin, responsable du service de garde

**Public**

**Absence**
Anny Piché, enseignante
Lise Côté, enseignante
Josiane Arsenault-Dubé, membre de la communauté
Alyssa Gosselin, membre de la communauté
Monique Roy, parent

**Secrétaire** Guylaine Thivierge

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Michel Dubois déclare la séance ouverte à 19h35.

## 2. SECRÉTARIAT ET PRÉSENCES

Madame Guylaine Thivierge rédige le procès-verbal pour la présente réunion. Elle prend également les présences.

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Nancy Sirois demande à ce que le point Bilan financier 2008-2009 de l'ordre du jour soit renommé, de façon à ce que celui-ci se lise comme suit; Révision budgétaire 2010-2011. Aussi, le point 5 sera remplacé par l'adoption du code de vie. Enfin, Monsieur Michel Dubois ajoute un point aux affaires diverses concernant le syndicat de Champlain.

Madame Marie-France Morin appuyée par madame Lucie Durivage, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance
2. Secrétariat et présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2010 et suivi
5. Adoption du code de vie
6. Parole au public
7. Révision budgétaire 2010-2011
8. Convention de gestion et de réussite
9. Campagne de financement
10. Activité éducative complémentaire : demande du 3ième cycle
11. Parole à la responsable du service de garde
12. Parole au représentant du comité de parents
13. Parole aux membres
14. Parole à la direction
    14.1 Activité récompense du 19 novembre
    14.2 Dîner de Noël du 15 décembre
    14.3 Inauguration de la bibliothèque
    14.4 Atelier sur l'intimidation
    14.5 De l'Amitié à partager (date de tombée 10 décembre)
    14.6 Chandails au logo de l'École de l'Amitiés
    14.7 Projet médiateur/ambassadeur
15. Parole au public
16. Affaires diverses
    16.1 Syndicat de Champlain
17. Levée de la séance

## 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 OCTOBRE 2010 ET SUIVIS

Madame Tiana Labadie propose l'adoption du procès-verbal, tel que présenté. Madame Kim Laramée appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**Suivis :**

11-Le programme d'aide aux devoirs se déroule très bien. Les élèves sont attablés par petit groupe et l'ambiance est calme. On peut constater qu'il est positif de confier l'aide aux devoirs à des gens du personnel de l'école plutôt qu'à des gens de l'extérieur. En effet, le contact avec les enfants est facilité puisqu'ils se trouvent en présence de visages connus. Le service est stable et le tout est bien encadré. D'ailleurs, il y a assiduité au niveau des présences des participants. Julie Robert intègrera l'équipe de l'aide au devoir. La qualité du service offert est relevée.

Quant au programme « École en formes et en santé », l'équipement sportif tel que buts, poches, dés, a bien été reçu.

14-En ce qui concerne les coûts demandés aux parents pour les sorties et/ou activités organisées par le service de garde, on maintient le montant fixe de 20$ par journée. Cette façon de fonctionner convient aux parents concernés et assure un équilibre budgétaire entre les sorties et/ou activités plus ou moins dispendieuses.

## 5. ADOPTION DU CODE DE VIE

Tel que proposé lors de la dernière assemblée, le code de vie révisé comporte maintenant une formulation visant a amené le respect de soi, au même titre que le respect envers

l'autre. Madame Lucie Durivage propose l'adoption de la nouvelle version du code de vie. Madame Valérie Fugère appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 6. PAROLE AU PUBLIC

Aucun représentant du public n'est présent.

## 7. RÉVISION BUDGÉTAIRES 2010-2011

Madame Nancy Sirois nous présente la révision budgétaire de l'année scolaire en cours. À cet effet, le secteur du service de garde présente un déficit de 5688$. La situation s'explique en partie par le fait que la nouvelle façon de calculer les banques de vacances, ainsi que les journées de congé de maladie, est effective dans le budget 2009-2010. Actuellement, la clientèle régulière s'élève à 88 enfants, soit 6 de plus que l'an dernier. Un poste devra être aboli ce vendredi le 3 décembre. Cependant, la situation est problématique le matin alors qu'il y a plus d'enfant en présence. De plus, compte tenu des dîneurs sporadiques, il peut y avoir dépassement de ratio. Madame Valérie soulève la possibilité d'augmenter les tarifs pour le service aux dîneurs

Au total, le surplus de la révision se situe à 11 108$, ce qui est minime en comparatif à d'autres écoles. Évidemment, ce dit surplus doit éponger le déficit du service de garde. Comme le service aux dîneurs cause problème (les tarifs ne balancent pas avec les dépenses nécessaires), un autre déficit est à venir. Il y aura ajustement au printemps en prévision de l'an prochain

Sommes toutes, bien que le surplus budgétaire soit limité, le fait que les fonds accessibles soient davantage centrés sur la réussite de l'élève est tout de même positif.

## 8. CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE

Une équipe des ressources éducatives de la commission scolaire doit venir rencontrer le personnel à 2 reprises, afin de présenter la convention ainsi que les résultats obtenus par notre école. À cet effet, tout le personnel enseignant est à l'aise avec l'idée de mettre des nouveaux moyens en place, afin d'améliorer la réussite des élèves. Par ailleurs, certains ajustements ont déjà été faits en mathématiques et en sciences. Déjà beaucoup de travail a été fait par les enseignants et on peut déjà voir une évolution, ce qui est encourageant de part et d'autres. Chaque école a le devoir de rédiger sa propre convention, ce qui devrait être fait en mars 2011 pour enfin être approuvé par le conseil d'établissement. En ce sens, un premier jet devrait être proposé lors de la prochaine réunion du conseil.

## 9. CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Dans son ensemble, la campagne de financement a généré un profit approximatif de 6000$. En ce qui concerne la vente de t-shirts à l'effigie de l'École de l'Amitié, elle nous a permis d'amasser 160$. Tel que convenu, les élèves du 3$^{ième}$ cycle se verront attribuer une partie des profits selon les proportions suivantes : 526$ iront au groupe 501 pour le voyage à Québec, alors que pour le voyage à Ottawa, les groupes 601 et 602 auront respectivement 314$ et 404$. Donc, les 4800$ restants iront à l'école pour diverses activités. Le financement par la vente de produits écologiques n'a pas été concluant à ce jour, considérant qu'une seule commande a été enregistrée. Toutefois, une nouvelle tentative de sollicitation se fera pas courriel. La feuille de présentation sera retravaillée afin de faciliter la vente des produits proposés.

## 10. ACTIVITÉ ÉDUCATIVE COMPLÉMENTAIRE : DEMANDE DU 3IÈME CYCLE

À la demande du 3ième cycle, une sortie à l'école Ozias-Leduc est organisée. Les élèves pourront assister à la pratique générale du spectacle de Noël des étudiants de la dite école, en date du 8 décembre 2010. Le transport par voiture étant organisé, l'activité est gratuite.

Madame Lucie Durivage propose l'adoption de l'activité proposée. Madame Valérie Fugère appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 11. PAROLE À LA RESPNSABLE DU SERVICE DE GARDE

Madame Marie-France Morin informe le conseil qu'une restructuration des groupes a été effectuée. La programmation propose des activités multi âge afin de maintenir l'intérêt de tous les enfants qui bénéficient du service de garde. On peut maintenant assurer une certaine stabilité au niveau du personnel, malgré la coupure imminente d'un poste.

Par la suite, Madame Marie-France Morin présente les activités prévues à l'horaire en ce qui a trait aux prochaines journées pédagogiques, afin d'obtenir le consentement du conseil.

**6 décembre 2010 :** Sortie pour une baignade à St-Césaire en avant-midi, suivi d'un atelier de peinture sur assiette à l'École de l'Amitié en après-midi.

**7 décembre 2010 :** Sortie à la salle de quilles de Beloeil

**1er avril 2011 :** Sortie au centre sportif du collège Édouard-Montpetit

**31 mars 2011 :** *programmation à venir*

**1er juin 2011 :** Sortie à la ferme du coq à l'âne de St-Pie

Madame Valérie Fugère, appuyée par Madame Lucie Durivage, propose que les activités et sorties offertes par le service de garde soient acceptées. La proposition est adoptée à l'unanimité.

.

## 12. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Valérie Fugère affirme que 3 rencontres ont eu lieu pour le comité de parents depuis le début de l'année scolaire. Il est à noter que, dorénavant, en ce qui concerne le formulaire de choix d'école, la mention *transfert/statut sera* inscrite.

Le comité de parents a aussi discuté de la convention de gestion et de réussite éducative qui s'applique à l'ensemble de la commission scolaire pour l'année actuelle. Cette nouvelle convention vise, entre autre, à accentuer la réussite des garçons et à venir en aide aux élèves en difficulté.

Compte tenu que le ratio actuel d'élèves en trouble envahissant du développement par groupe (2.8) crée un impact sur l'intégration des classes régulières, une étude est attendue pour l'an prochain.

Au retour du congé des fêtes, Madame Anne-Marie Perrault, protecteur de l'élève, viendra rencontrer le comité de parents. Bien que la commission scolaire ait reçue plusieurs plaintes, Madame Perrault assure que sur un total de 23 causes entendues, plus du ¾ ne nécessitait pas l'intervention du protecteur de l'élève.

Madame Valérie Fugère informe le conseil de l'existence du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation (EHDAA). Ce comité offre des rencontres mensuelles aux parents d'enfant EHDAA. Il est souhaitable de transmettre l'information aux parents concernés afin que ceux-ci puissent bénéficier de ce service.

Finalement, la soirée des bénévoles aura lieu le 27 avril 2011.

## 13. PAROLE AUX MEMBRES

**13.1 -Remise des bulletins :** Les bulletins des élèves seront remis ce jeudi 2 décembre ou au retour du congé pédagogique du 7 décembre 2010. Sauf si le besoin s'en fait sentir, il n'y a pas de rencontre parents-enseignant prévue.

## 14. PAROLE À LA DIRECTION

**14.1 Activité récompense du 19 novembre :**
Madame Nancy Sirois nous fait part du succès de l'activité récompense. Un bingo a été proposé aux élèves, ce qui a suscité leur intérêt. De plus, du pop-corn était offert.

**14.2 Dîner de Noël du 15 décembre :**
Afin d'expliquer le fonctionnement du dîner de Noël à la cafétéria de l'École de l'Amitié, une lettre sera remise aux parents. Compte tenu de la popularité de l'événement, l'heure de dîner sera prolongée.

**14.3 Inauguration de la bibliothèque :**
Madame Nancy Sirois nous avise du bon déroulement de la journée d'inauguration de la nouvelle bibliothèque de l'école. Les personnalités ayant contribué monétairement à la réalisation du projet étaient aussi présentes. L'opinion générale est unanime, la bibliothèque est magnifique et l'ambiance y est paisible. Les enfants sont tout aussi satisfaits de leurs nouveaux locaux.

**14.4 Atelier sur l'intimidation :**
Madame Nancy Sirois, ainsi que Madame Kim Laramée, font un retour sur l'atelier animé par les étudiantes en techniques d'intervention en délinquance. Le constat est positif. Les animatrices étaient bien préparées, ont fait une bonne présentation et dégageaient une belle dynamique. Elles maîtrisaient bien leur sujet et, par la force des choses, pouvaient aisément répondre aux questions des élèves. Il n'y a que de bons commentaires de part et d'autres.

**14.5 De L'Amitié à partager (date de tombée 10 décembre) :**
Madame Nancy Sirois sollicite la participation d'un membre du conseil afin que celui-ci écrive un mot dans la parution du prochain journal. Aussi, les comptes-rendus des

procès-verbaux du conseil d'établissement seront disponibles sur le site internet de l'École de l'Amitié.

**14.6 Chandails au logo de l'École de l'Amitié :**
La commande a été reçue et les chandails ont été distribués. Au printemps prochain, les élèves auront à nouveau la possibilité de se procurer un chandail à l'effigie de leur école puisqu'une nouvelle commande sera envoyée.

**14.7 Projet médiateur/ambassadeur :**
Mesdames Peggy Charest (psycho-éducatrice) et Catherine Roy (TES) offriront une formation aux élèves de 6ième année dans le but d'amener ceux-ci à animer un petit groupe.

## 15. PAROLE AU PUBLIC

Aucun représentant du public n'est présent.

## 16. AFFAIRES DIVERSES

**16.1 Syndicat de Champlain.**
Monsieur Michel Dubois présente aux membres les syndicats de Champlain, pour fin de consultation.

## 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Monsieur Michel Dubois propose la levée de l'assemblée à 21h40. La proposition est adoptée à l'unanimité.

_____ _____

Nancy Sirois, directrice Michel Dubois, président

Guylaine Thivierge, secrétaire